

Le mépris de la cour :

la littérature anti-aulique en Europe
(xvi^e-xvii^e siècles)



Confrontés à l'émergence de la société de cour, telle que Norbert Élias l'a analysée, les auteurs hésitent entre fascination et dénonciation. Avec ironie et parfois cynisme, la poésie, les narrations, le théâtre dépeignent à la fois les attraits et les dangers de la vie curiale. À côté des traités qui enseignent comment réussir dans le monde, de Castiglione à Gracián, fleurit aussi une littérature du refus ou de la satire, qui vilipende les valeurs de la cour, fait l'éloge de la retraite ou appelle à la révolte. Bien des œuvres sont traversées par ces postulats contradictoires, hésitant entre la recherche d'une morale adaptée aux contraintes sociales et la tentation de la fuite loin des cours corrompues et corruptrices. La publication en Espagne de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, le *Mespris de la cour et l'éloge de la vie rustique* (1539), puis ses traductions à travers toute l'Europe, ont cristallisé un thème déjà très vivant dans la littérature antique puis médiévale : celui de la satire du milieu urbain, des sphères du pouvoir et de la cour, conjuguée à l'éloge d'une vie simple, « médiocre » et rustique. Cette topique morale et politique traverse ensuite toute la littérature et la philosophie politique, de la Renaissance à l'Âge classique.

Illustration : Andrea Mantegna, *La Cour de Louis III Gonzague* (détail), fresque du mur nord de la Chambre des Époux (1465-1474), Palais ducal de Mantoue © 2018. Photo Scala, Florence. Avec l'aimable autorisation du ministère des Biens et Activités culturels et du Tourisme (Italie)

ISBN de ce PDF :
979-10-231-3152-9

LE MÉPRIS DE LA COUR

CAHIERS SAULNIER

Derniers ouvrages parus

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)

Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500

Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance

Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance

Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance

Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}

Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés

Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce

Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V. L. Saulnier
35

Le Mépris de la cour

La littérature anti-aulique en Europe (xvi^e-xvii^e siècles)

sous la direction de Nathalie Peyrebonne,
Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine



Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V. L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université (faculté des Lettres)

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0590-2
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

versions numériques
© Sorbonne Université Presses, 2023

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

PREMIÈRE PARTIE

France et Allemagne

HISTOIRES SECRÈTES DES COURTISANS :
PIERRE DE BRANTÔME ET LA COUR MÉPRISÉE

Emily Butterworth

Dans le chapitre « De la gloire », Montaigne s'interroge sur la recherche effrénée de la réputation. « Nous nous soignons plus qu'on parle de nous, que comment on en parle ; et nous est assez que nostre nom coure par la bouche des hommes, en quelque condition qu'il y coure. Il semble que l'estre conneu, ce soit aucunement avoir sa vie et sa durée en la garde d'autrui¹. » Montaigne décrit la dépendance fondamentale qui suit la gloire. La *fama* livre « aucunement » l'autonomie du sujet aux autres, et plus précisément dans la bouche de l'autre, dans ses paroles. Cette dépendance radicale rappelle la situation précaire du courtisan. Dans cet article, nous explorerons les façons dont le nom et les histoires « courent par la bouche des hommes » à la cour, lieu privilégié du secret, de la rumeur et de la conversation intime. Dans un premier temps, un bref aperçu du régime de la parole, puisé dans les textes des moralistes et philosophes du milieu curial, et de l'adoption nécessaire de la dissimulation qui y est conseillée esquissera ce que l'on pourrait appeler la part d'ombre de l'art de la conversation décrite et prescrite par des auteurs tels que Stéphane Guazzo². Ensuite, les histoires des *Dames galantes* recueillies par Pierre de Brantôme, chroniqueur des derniers Valois, fourniront une analyse de l'usage politique et libidinal des indiscretions au sein de la cour. C'est une perspective qui est fondée sur une certaine idée de la cour méprisée – la servitude et la dépendance du courtisan – colorée par une fascination, qui fait surgir les plaisirs (parfois pervers) de la cour et du secret. Enfin, les conséquences du secret échappé du milieu curial émergeront des pamphlets recueillis par Pierre de L'Estoile dans le Paris d'Henri III. Le mépris de la cour sera donc entendu dans cet article à double sens : à la fois la désillusion du courtisan et le ridicule venu de l'extérieur.

Une partie de cet article a déjà paru en anglais dans Emily Butterworth, *The Unbridled Tongue: Babble and Gossip in Renaissance France*, Oxford, Oxford UP, 2016, p. 156-171. L'auteur remercie les Oxford University Press qui ont autorisé la réécriture de ce texte en français.

- 1 Montaigne, *Essais*, éd. Pierre Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, 2004, « De la gloire », II, 16, p. 626 a.
- 2 Stéphane Guazzo, *La Conversation civile*, trad. Gabriel Chappuys, Lyon, Jean Beraud, 1580.

Que le courtisan ne puisse pas se permettre une vie transparente ou « authentique » et qu'il ait presque le devoir de dissimuler est un *topos* de la littérature curiale. Dans son *Traicté de la cour* de 1616, Eustache de Refuge consacre un chapitre à l'art de feindre, « dernière, mais principale partie de l'accortisé³ ». Tout en se cachant lui-même, le courtisan doit en même temps pouvoir révéler la dissimulation des autres, et Refuge énumère une variété de ruses pour forcer un autre courtisan à se déclarer : l'apparence de l'amitié, le vin, et même la conversation intime peuvent produire la chaleur libidinale qui relâche la langue. « Quelquesfois sans le vin, la chaleur du discours nous emporte à dire beaucoup de choses desquelles nous nous repentons⁴ ». L'art de la dissimulation devient un art rhétorique pour George Puttenham, courtisan-apprenti et auteur d'un célèbre *Art of English Poesy*, un « mode d'emploi » pour le poète de cour. Puttenham attribue au courtisan ambitieux la part particulière de l'allégorie, « quand on parle d'une chose et que l'on pense à une autre, et quand la parole et le sens ne se rencontrent pas⁵ ». L'allégorie, cette figure de faux semblant et de dissimulation (« *the figure of False semblant or dissimulation* »), est particulièrement utile dans l'arsenal du courtisan, qui doit savoir cacher ses pensées et ses paroles – critère le plus important de sa profession : « *he never speaks as he thinks, or thinks as he speaks*⁶ ». Elle est la figure de cour par excellence :

No man can pleasantly utter and persuade without it, but in effect is sure never or very seldom to thrive and prosper in the world, that cannot skilfully put in ure⁷.

Puttenham laisse implicites les conséquences morales de cette exploration de l'allégorie, mais il est clair que certaines figures rhétoriques sont plus suspectes que d'autres⁸. Antonio de Guevara, dans son manuel pour favoris, *Le Reveille-Matin des courtisans*, est plus explicite (et peut-être moins pragmatique) dans sa condamnation de l'équivoque : « le Favory ne doit dire à son Prince une chose pour l'autre », mais toujours suivre le chemin de la pure vérité ; il faut parler,

3 [Eustache de Refuge], *Traicté de la cour ou instructions des courtisans*, Paris, Abraham Saugrain, 1619, chap. 35, p. 159. Sur cet auteur, voir ici même l'article de Delphine Amstutz, p. 125-137.

4 *Ibid.*, p. 163.

5 George Puttenham, *The Art of English Poesy*, éd. Frank Whigham et Wayne A. Rebhorn, Ithaca, Cornell UP, 2007, p. 270 : « *which is when we speake one thing and thinke another, and that our wordes and our meanings meete not* » (je traduis).

6 « Il ne parle jamais comme il pense, ni ne pense comme il parle » (*ibid.*, p. 379).

7 « Il n'est pas un homme qui puisse parler gentiment ni persuader sans elle, et qui ne sait pas la manipuler ne prospérera jamais dans ce monde » (*ibid.*, p. 270).

8 Un autre exemple des figures douteuses est la figure de la redescription [*paradiastole*], encore une arme utile pour le courtisan. Puttenham s'interroge sur ses usages appropriés au courtisan (*ibid.*, p. 269). La redescription est la figure préférée des flatteurs selon Plutarque ; voir « Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy », dans *Œuvres morales et meslees de Plutarque*, trad. Jacques Amyot, Bâle, Thomas Guerin, 1574, fol. 38v-54r ; et voir ici même l'article de Blandine Perona, p. 107-123.

pour des raisons aussi pragmatiques que celles de Puttenham : « Car apres que la verité sera averée, il ne suffira pas de dire au Roy ; Si je l'ay dit, ce n'a esté que par forme de complaisance : D'autant que le Roy luy repliquera que ce n'a esté que par tromperie ce qu'il en a fait »⁹.

Guevara donne d'ailleurs de clairs conseils sur la gouvernance de la langue : « [les favoris] ne doivent pas seulement se garder de dire mal d'aucun, mais de parler longuement, & d'estre grands jasons : D'autant que les grands hableurs, outre que ils perdent leur credit, l'on les tient pour gens perdus & de neant¹⁰ ». C'est une chose qui distingue la cour du village, et contribue à la pauvreté et à la contrainte de la vie curiale, comme il remarque dans son *Mespris de la court, et louange de la vie rustique* : « O demy Dieu, qui habite au villaige ! Où librement on dict ce, qu'on veult ! Où lon jase à toute heure avec les voysins devant la porte, à la place, par la fenestre. Et ce sans jamais perdre rien de mesurée autorité¹¹ ». *Crédit, autorité* : les termes employés suggèrent que la gouvernance de la parole fait partie d'une économie à la cour, où la réputation constitue l'un des biens les plus importants ; le grand parleur est dépensier et peu fiable. Guevara avertit le lecteur du *Reveille-Matin* contre ces courtisans qui ne savent pas garder leurs propres secrets, et sont donc encore plus enclins à faire « estat & marchandise de publier ceux des autres¹² ». Les informations transmises à ce genre de courtisan (très nombreux à la cour, selon Guevara) sont aussi publiques qu'« un placart collé au poteau du marché¹³ ». Avec une image tout à fait opposée au placard, Guevara conseille que le favori soit celui « auquel tout ce que l'on dict en particulier, c'est comme si l'on le jettoit dans un puits¹⁴ ». Dans l'espace parfois abusivement public de la cour, où les espions foisonnent et où le passe-temps préféré et presque obligé est de « demander nouvelles », le courtisan qui sait rester « secret » a un grand avantage sur les autres : le « particulier » doit rester particulier et surtout ne point entamer une carrière de dissémination¹⁵.

Ce courtisan qui « fait état et marchandise » des secrets des autres ressemble à un agent, voire un trafiquant d'informations. La cour décrite par Pierre de Brantôme dans son recueil d'histoires connu sous le titre *Les Dames galantes* est précisément un comptoir ou une agence où les histoires racontées s'échangent comme une

9 Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans, ou Moyens legitimes pour parvenir a la faveur, & pours'y maintenir*, trad. Sébastien Hardy, Paris, Robert Estienne pour Henry Sara, 1622, chap. 19, p. 377-378.

10 *Ibid.*, p. 346.

11 Antonio de Guevara, *Du mespris de la court & de la louange de la vie rustique*, trad. Antoine Alaigre (1542), éd. Nathalie Peyrebonne, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 61.

12 *Ibid.*, p. 352.

13 *Ibid.*, p. 356.

14 *Ibid.*, p. 352.

15 Voir *ibid.*, p. 72 : « dès ce, que le Courtisan se leve, jusque à ce, qu'il se va coucher, il ne s'occupe à aultre chose, qu'à demander nouvelles, suyvre les rues, escripre lettres, [...] & perdre temps ».

monnaie universelle¹⁶. Brantôme n'affiche pas le même soupçon sur les ragots de la cour que Refuge et Guevara. Le bavardage, loin d'être oisif, est utile à l'individu qui sait le manipuler. La cour familière à Brantôme (essentiellement la cour d'Henri III) est un marché où les histoires sont échangées comme un moyen de parvenir à la faveur (comme dirait le traducteur de Guevara, Sébastien Hardy, après François Béroalde de Verville). Brantôme donne une brève histoire de cette tendance au début de la section titrée « Discours sur ce qu'il ne faut jamais parler mal des dames et la consequence qui en vient », esquissant une généalogie de la cour des derniers Valois qui souligne ses pièges et ses plaisirs (qui sont entremêlés, paraît-il)¹⁷. Brantôme fait appel à la cour de Louis XI (1423-1483 ; il régna de 1461 à 1483) pour mettre en valeur la cour contemporaine ; cette cour s'annonce comme l'exception à la tradition française de la discrétion, dont Brantôme pense qu'elle est en train de disparaître encore une fois à la cour de Henri III. Il rejette la médisance informelle cultivée par Louis XI, qui aurait dîné avec ses favoris (« force gentilshommes de ses plus privez »), faisant un spectacle public de révélations intimes :

[C]eluy qui luy faisoit le meilleur et plus lascif conte des dames de joye, il estoit le mieux venu et festoyé : et luy-mesme ne s'espargnoit à en faire, car il s'en enquerroit fort, et en vouloit souvent sçavoir, et puis en faisoit part aux autres, et publiquement. C'estoit bien un scandale grand que celui-là¹⁸.

Louis XI, selon Brantôme, aurait créé une culture masculine où le bavardage oisif et les histoires grivoises étaient particulièrement recherchés. La dissémination publique de ces histoires les rend scandaleuses : c'est leur nature fondamentalement spectaculaire qui définit le scandale, quasi synonyme ici de « rendre public », et renvoyant plutôt aux connotations médiévales de diffamation que pris dans son sens théologique, revivifié par les débats protestants au XVI^e siècle¹⁹. Le désir de savoir de Louis XI est le moteur de ces révélations. Ces histoires deviennent donc un moyen de parvenir, promues à la cour au point que les courtisans marchandent même leurs propres secrets : « c'estoit à qui mieux mieux en

16 Pour une théorie psychologique moderne du bavardage comme transaction économique, voir Ralph L. Rusnow et Gary Fine, *Rumor and Gossip: The Social Psychology of Hearsay*, New York, Elsevier, 1976.

17 Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *Second volume des dames*, dans *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. Étienne Vaucheret, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 619-661. Vraisemblablement rédigé dans les années 1580, l'ouvrage se voit attribué le titre *Dames galantes* lors de sa première impression en 1666.

18 *Ibid.*, p. 620.

19 Sur le sens de *scandale* au XVI^e siècle, voir Emily Butterworth et Rowan Tomlinson, « Scandal », dans Ita Mac Carthy (dir.), *Renaissance Keywords*, Oxford, Legenda, 2013, p. 81-100 ; sur ses ramifications théologiques, voir Anne-Pascale Pouey-Mounou, *Panurge comme lard en pois : paradoxe, scandale, et propriété dans le Tiers Livre*, Genève, Droz, 2013.

riroit, fust en public ou en cachette, et qui en feroit de meilleurs contes de leurs lascivitez²⁰ ». Cet avantage est d'ailleurs suggéré par un échange typiquement énigmatique dans la « satire universelle » qu'est *Le Moyen de parvenir* de François Béroalde de Verville :

Pétrarque : [...] je demande que c'est que les affaires du monde.

Paracelse : C'est le moyen de parvenir²¹.

Transformé en échange collectif ou intime, le commerce sexuel ressemble surtout à une commodité que l'on peut marchander dans le discours de la cour et échanger contre la faveur royale. Mais il y a aussi un plaisir implicite dans cette description des ragots échangés ; et c'est un plaisir qui apparaît dans le traité de Guevara, quoique très brièvement, et avec une forte condamnation de la part de l'auteur. Parlant en termes élogieux d'un courtisan récemment défunt, la cour est « sca[n]dalisée » par un des leurs qui refuse de participer à l'éloge général : « Je vous puis dire que s'il n'a jamais parlé mal de personne, jamais il ne sceut que c'estoit de guster vne minute de bon temps »²². La seule suggestion qu'il peut y avoir un plaisir attaché à la médisance est rapidement étouffée par Guevara (« la plus grande meschanceté qui puisse estre, c'est quand quelqu'un prend plaisir à detracter de son prochain²³ »), mais la figure du courtisan jouissant de la médisance perdure, comme en négative, derrière la condamnation.

La figure étrange et menaçante de Louis XI suggère que le trafic d'histoires livrait des informations utiles au roi. Louis XI était considéré au xvi^e siècle comme un maître manipulateur, un « roi araignée », tisseur de complots compliqués²⁴. Il est probablement le roi anonyme des *Nouvelles récréations* de Bonaventure des Périers (1558), qui sort clandestinement du palais pour épier ses sujets dans les rues²⁵. Le portrait de Louis XI que donne Brantôme, son « vouloir sçavoir » et son enthousiasme pour les histoires intimes de ses courtisans (et peut-être également pour les histoires venues des rues de Paris), indiquent un roi qui mesure parfaitement la valeur des histoires qu'on raconte, à son propre sujet comme à celui des autres, ce qui fait songer à une structure de pouvoir telle

20 *Second volume des dames*, éd. cit., p. 621.

21 François Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, éd. Hélène Moreau et André Tournon, Paris, Champion, 2004, 2 vol, t. I (*Transcription*), p. 137.

22 Anthoine de Guevara, *Le Reveille-Matin des courtisans*, op. cit., p. 344.

23 *Ibid.*, p. 344-345.

24 Voir Jean Favier, *Louis XI*, Paris, Fayard, 2001 ; et sur sa réputation au xvi^e siècle, voir Adrianna E. Bakos, *Images of Kingship in Early Modern France: Louis XI in Political Thought 1560-1789*, London, Routledge, 1997, chap. 1.

25 Bonaventure Des Périers, *Nouvelles récréations et joyeux devis*, éd. Krystyna Kasprzyk, Paris, STFM, 1980 : « ce bon Roy se pourmenoit par les contrees de son Royaume : Et mesmes quelque fois alloit par ville en habit dissimulé, pour mieux entendre la verité de toutes sortes d'affaires » (Nouvelle 6, p. 38).

que l'analyse Michel Foucault, où la parole façonne et oblige le sujet parlant²⁶. La réputation de Louis XI à l'époque pré-moderne confirme ce portrait d'un roi qui façonnait ses sujets : dans son *Marfore* de 1620, Gabriel Naudé, qui admirait la tactique du roi, raconte que « il passoit le temps à faire et deffaire, hausser et baisser, donner et oster à qui bon luy sembloit²⁷ ». C'est bien sa réputation de dissimulation qui apparaît le plus souvent dans les commentaires ; on lui attribuait souvent la phrase exprimant une certaine raison d'État, « qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner »²⁸.

98

Louis XI apparaît donc, dans le portrait de Brantôme, comme maître de l'art de la dissimulation évoqué par Eustache de Refuge. Il cache son propre jeu tout en révélant celui des autres ; il contraint ses courtisans à se trahir dans leur conversation. Il rend donc politique l'acte d'échanger des histoires. Cette trahison de soi (peut-être involontaire) était, selon son chroniqueur Philippe de Commines, une hantise de Louis XI : il craignait très fort de se trahir précisément par son indiscretion²⁹. Si l'estime d'un certain pragmatisme politique servit au xvii^e siècle à réhabiliter le roi, dans la polémique de la Ligue et des huguenots pendant les guerres de Religion, Louis XI figurait le type même du tyran et fut associé à un autre roi supposé trompeur et indigne, Henri III. Dans *Les Dames galantes*, la cour de Henri III ressemble à la cour de Louis XI, où les courtisans sont encouragés à se produire dans leurs histoires et confidences.

Malgré le profit potentiel de ce commerce (pour lui en tant que chroniqueur aussi bien que pour les courtisans parvenant à la faveur), Brantôme s'intéresse aussi aux conséquences de ces confidences intimes quasi forcées, ou du moins obligatoires. Les femmes en particulier doivent craindre le bavardage des hommes. Déjà, dans son portrait de la cour de Louis XI, Brantôme suggère que les femmes de sa cour étaient objectivées par le parler des hommes. « Je vous laisse à penser, puisque le Roy avoit opinion telle des Dames et s'en plaisoit à mal dire, comme elles estoient repassées parmy toutes les bouches de la Cour³⁰ ». Avec

26 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1994, p. 29-30 : « la tâche, quasi infinie, de dire, de se dire à soi-même et de dire à un autre, aussi souvent que possible, tout ce qui peut concerner le jeu des plaisirs » ; « chercher à faire de son désir, de tout son désir, discours ». Voir Luise White, « Between Gluckman and Foucault: Historicizing Rumour and Gossip », *Social Dynamics*, 20/1, 1994, p. 5-92.

27 *Le Marfore ou Discours contre les libelles*, Paris, Librairie de l'Académie des bibliophiles, 1868, p. 16. Pour la contribution de Naudé à la réhabilitation de Louis XI, voir son *Addition à l'histoire de Louis XI* (1630), éd. Yves-Charles Zarka et Robert Damien, Paris, Fayard, 1999.

28 « qui nescit dissimulare nescit regnare ». Les commentateurs ne s'intéressaient guère à la question de l'origine de la phrase, mais Louis XI est supposé avoir donné ce conseil à son fils Charles VIII. Pour une attribution, voir Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* (rédigé en 1639, première impression en 1667), Paris, Éditions de Paris, 1988, p. 88.

29 Philippe de Commines, *Mémoires*, éd. Joël Blanchard, Genève, Droz, 2007, 2 vol., t. 1, p. 295-296 (l'anecdote date de 1475) : « Il n'estoit rien au monde dont le Roy eust plus grand paour que ce qu'il luy eschappas[t] quelque mot » (p. 295).

30 *Second volume des dames*, éd. cit., p. 620.

la même métonymie somatique, il décrit la cour de Henri III : « il n'y a Dame, de quelque qualité qui soit, qui vueille estre scandalisée ny pourmenée tant soit peu par le palais de la bouche des hommes³¹ ». L'évocation des femmes dans le discours des hommes en fait des objets ; elles sont présentes dans les bouches et sur les palais des hommes, ce qui suggère une oralité agressive et affriolante. Cette suggestion se repère également dans la réflexion de Montaigne déjà citée³². Mais, dans la formule de Brantôme, les femmes sont également des spectacles publics, montrées autour du « palais » – peut-être le Louvre, peut-être (de façon plus inquiétante, puisque cela implique une dissémination hors des murs de la cour) le Palais de justice, où se rassemblaient les colporteurs et libraires. Il y a forcément un risque dans la transformation de l'expérience en histoire, sujet du discours oisif des hommes.

Laisser sa réputation dans les mains (ou les bouches) des autres constitue donc un risque, implicite dans *Les Dames galantes*, et plus explicite dans « De la gloire » et dans les traités anti-auliques et les livres d'emblèmes, qui représentent le courtisan comme esclave, prisonnier de la faveur et des discours des autres. Dans son *Reveille-matin*, Guevara est clair sur ce point : « du jour que je descouvre à quelqu'un ma volonté, de ce jour-là mesme je le rends seigneur de ma liberté³³ ». Les livres d'emblèmes partagent cette conception de la vie captive et servile des courtisans, qui y figurent comme des prisonniers soignés. Dans un des fameux *Emblemata* d'Andrea Alciato, le courtisan est au pilori, image beaucoup plus humiliante et punitive que dans le texte qui l'accompagne, où « Les Courtisans [...] / Sont captifs à malaise, & bien fort empestrez, / A belles chesnes d'or liez, enchevestrez³⁴ ». L'emblème, qui montre le courtisan immobile sous les yeux du grand public, exposé à la dérision des autres, et pourtant étrangement attaché aux signes de sa servitude, rend brutalement visible cette idée, qui est d'ailleurs affirmée dans *Le Reveille-Matin* de Guevara, où « La vie de la Cour pour vray dire n'est pas vie, ains une penitence publique³⁵ ». À l'arrière-plan de cette angoisse de dépendance est un texte qui fait un lien explicite entre le bavardage et l'autonomie perdue : le traité « De garrulitate » de Plutarque, ou « Du trop parler » dans la version française des *Œuvres morales et meslees* par Jacques Amyot, imprimée en 1572. Le traité de Plutarque s'intéresse aux conséquences politiques du babillage et de l'indiscrétion ; mais le babillard s'expose tout d'abord lui-même au risque : « [les babillards] sont en danger, pource qu'ils ne peuvent taire leur

31 *Ibid.*, p. 647.

32 Montaigne, *Essais*, éd. cit., « De la gloire », II, 16, p. 626a.

33 Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans*, op. cit., p. 353.

34 Andrea Alciato, « In aulicos », dans *Emblemata*, trad. Claude Mignault, Paris, Jean Richer, 1584, fol. 120v-121r. Voir l'image et l'emblème sur le site de l'université de Glasgow : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/emblem.php?id=FA1co86>.

35 Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans*, op. cit., p. 50.

secret³⁶ ». Ailleurs, il associe le babil à la trahison politique – « le babillard est un traistre gratuit et volontaire³⁷ » –, association renforcée dans *Le Reveille-Matin* par Guevara (qui d'ailleurs cite souvent les œuvres de Plutarque) : « un serviteur qui n'est secret és affaires de son maistre [...] ne merite pas le nom de serviteur, mais d'un traistre & d'un meschant qui vend son maistre³⁸ ».

Ce risque d'aliénation – aliénation de sa propre volonté et de sa capacité de se définir – est évoqué par l'étrange caractère autonome des histoires que Brantôme rapporte : presque animées (comme disait Plutarque, « les paroles ont ailes³⁹ »), elles forcent les raconteurs à parler, elles se frayent un chemin jusqu'au livre de Brantôme, et parfois jusqu'aux pamphlets vendus par les colporteurs au Palais de justice, comme ceux recueillis par Pierre de L'Estoile dans son *Registre-Journal*. La page de titre d'un manuscrit de L'Estoile fait référence à la prolixité française proverbiale : « Il est aussi peu en la puissance de toute la faculté terrienne d'engarder la liberté françoise de parler, comme d'enfourir le soleil en terre, ou l'enfermer dedans un trou⁴⁰ ». La « liberté françoise de parler » s'oppose fièrement à la discrétion et retenue nécessaires au courtisan, comme le remarquait Du Bellay lors de son séjour à Rome (« Ne suivre en son parler la liberté de France, [...] / Voilà mon cher Morel [dont je rougis de honte], / Tout le bien qu'en trois ans à Rome j'ai appris⁴¹ »). Pourtant, quelque chose de cette « liberté françoise de parler » court dans le texte de Brantôme, où contes irrépressibles et irresponsables foisonnent.

Or, le but du recueil de L'Estoile est précisément la circulation libre des informations utiles.

Aussi les actions publiques des Princes, soient bonnes, soient mauvaises, ne se doivent cacher quand l'exemple de l'honesteté ou de la turpitude, qui donne la reigle à tout, peult servir au public, mais discrettement, syncerement, sans passion et après leur mort⁴².

36 « Du trop parler », dans *Plutarque en France au xvi^e siècle : trois opuscules moraux*, éd. Robert Aulotte, Paris, Klincksieck, 1971, p. 173-241, ici p. 189.

37 *Ibid.*, p. 218.

38 Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans*, op. cit., p. 357.

39 « Du trop parler », éd. cit., p. 200. Le texte se poursuit ainsi : « depuis que la parole est yssue de la bouche, comme de son port, il n'y a plus rade ou elle se peust retirer ny ancre qui la sçeust arrester, ains s'en volant avec un merveilleux bruit et grand son, en fin elle va rompre contre quelque rocher et abismer en quelque gouffre de danger celuy qui l'a laissée aller » (p. 201).

40 Pierre de L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, éd. Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève, Droz, 1992-2003, 6 vol., t. I (1574-1575), p. 53. Sur L'Estoile, voir notamment Florence Greffe et José Lothe, *La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile : nouvelles recherches*, Paris, Champion, 2004.

41 Joachim du Bellay, *Les Regrets*, éd. Samuel Sylvestre de Sacy, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1975, 85, v. 3, 13-14 (p. 125). Sur Du Bellay et la satire curiale, voir l'article de Bernd Renner dans ce volume, p. 33-50.

42 L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, page de titre du manuscrit B, éd. cit., t. I, p. 54.

La révélation des actions « publiques » du roi a un profit public pour L'Estoile, si la révélation s'accomplit avec discrétion et modération (qui sont d'ailleurs des vertus curiales prônées par Guevara). Ce que signifie *public* ici n'est pas simple, car si une action royale peut être à la fois « publique » et cachée, elle ne peut être visible de tous ; il s'agit plutôt d'une action qui aurait un impact sur la vie commune ou sur la chose publique⁴³. Quelles actions royales étaient « publiques » dans le sens de « commun » – ou, dans les mots de L'Estoile, « qui peut servir au public » –, cela faisait précisément débat pendant la période des derniers Valois – un débat influencé par les factions politiques et religieuses, comme l'a montré Nicolas Le Roux⁴⁴. Même dans les années 1530, quand Guevara rédige son traité, la distinction entre actions publiques et intimes du roi semble de la première importance :

Les Princes, comme ils sont hommes, apres avoir supporté beaucoup de travaux en public, il ne se peut faire qu'estans retirez en particulier, quelquesfois ils ne parlent librement, qu'ils ne gausent, qu'ils ne joüe[n]t, qu'ils ne souspirent, qu'ils ne rient, qu'ils ne rechignent, qu'ils ne menacent, & ne se donnent du pasetemps. Lesquelles choses encores qu'ils les facent devant leurs serviteurs, pourtant ils ne sont pas bien aises que telles actions se publient devant leurs subjects⁴⁵.

Derrière la porte de l'espace intime, le prince se permet des choses qui lui feraient perdre son autorité et son crédit si elles étaient plus connues. Plus tard, la situation politique et religieuse volatile des années 1580 aidera à redéfinir quelles actions pourront s'appeler « publiques ». L'exemple le plus notoire, le comportement sexuel du roi et de son entourage de « mignons » (le terme acquit son sens courant durant l'été de 1576, selon L'Estoile), occupa une place de plus en plus importante dans les dénonciations politiques du roi et la condamnation de son manquement au devoir⁴⁶. Domaines sexuels et politiques ainsi confondus, les frontières entre le public, l'intime et le secret devenaient plus fluides.

Un exemple lié aux histoires de dames galantes est un pamphlet qu'acquies L'Estoile en 1587, *Le Manifeste des Dames de la Court*, qui donne des détails

43 Sur la signification du mot *public*, voir Joan Dejean, *Ancients against Moderns: Culture Wars and the Making of a Fin de Siècle*, Chicago, University of Chicago Press, 1997 ; Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire : l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; et Hélène Merlin-Kajman, *Public et littérature en France au xvii^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 35-57.

44 Nicolas Le Roux, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p. 647-59.

45 Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans*, *op. cit.*, p. 358.

46 « Le nom de *Mignons* commença, en ce temps, à trotter par la bouche du peuple » (L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, éd. cit., t. II (1576-1578), 1996, p. 42.

de leurs débauches et les associe à l'intrigue politique. Charlotte de Beaune, baronne de Sauve et marquise de Noirmoutier (titres venus de deux mariages), maîtresse de Henri de Navarre et de Henri de Guise, parmi les membres les plus importants et visibles de la cour de Catherine de Médicis, se voit associer aux subversions sexuelle et politique dans sa confession :

Jesus! Jesus! je m'estois desja presque resolute de ne me monstrier plus toute nue, et de ne charger davantage les cornes de la teste de mon pauvre mari [...]. Mais la venue du Balafre a rompu mes devotions [...] ⁴⁷.

102

Les références à l'adultère et à l'arrivée prochaine de Henri de Guise jouent sur la réputation des dames de Catherine comme espionnes, chargées par la reine mère de rapporter des informations : une réputation précisément construite par des libelles diffamatoires comme celui-ci ⁴⁸. La hantise de l'espionne faisait écho au conseil que donnaient les moralistes aux hommes, d'éviter de partager des secrets politiques avec leurs femmes, un conseil rendu plus urgent par le portrait de Catherine de Médicis en conspiratrice machiavélique, mais déjà présent dans les traités de Plutarque et de Guevara ⁴⁹. Le discours de Charlotte de Beaune, quoique exprimé dans les termes traditionnellement misogynes de la femme excessive, suggère néanmoins la valeur de ces secrets, à l'intérieur du Louvre et parmi les colporteurs du Palais.

Mais une fois sorties des murs du Louvre, les histoires intimes que colporte Brantôme prennent une nouvelle signification. Dans les polémiques de la Ligue et de la Réforme, où les débauches de la cour de Henri III devenaient une arme de guerre, ces histoires circulaient et servaient à délégitimer le gouvernement. Alors surgit un autre sens de ce « mépris de la cour » : non seulement les illusions

⁴⁷ *Ibid.*, t. V (1585-1587), p. 344-349, ici p. 347.

⁴⁸ Sur la légende misogyne et partisane qui court sur l'« escadron volant » de Catherine de Médicis (un terme qui apparut en 1695), voir Una McLivenna, « “A Stable of Whores”? The “Flying Squadron” of Catherine de Medici », dans Nadine Akkerman et Birgit Houben (dir.), *The Politics of Female Households: Ladies-in-Waiting across Early Modern Europe*, Leiden, Brill, 2014, p. 181-208 (p. 193 sur *Le Manifeste des Dames de la Cour*). Sur Charlotte de Beaune, voir Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi et Guy Le Thiec, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1998, qui reprend sans la critiquer la légende contemporaine : « Elle a été l'une des “dames galantes” les plus expertes de ce temps » (p. 705) ; et Brantôme, *Premier volume des Dames*, dans *Recueil des Dames [...]*, éd. cit., p. 9-232 (p. 67, 66 ; Charlotte y apparaît à la p. 63 comme Madame de Sauve). Sur la familiarité de Brantôme avec les dames de Catherine, voir Anne-Marie Cocula, *Brantôme : amour et gloire au temps des Valois*, Paris, Albin Michel, 1986, p. 77-81.

⁴⁹ Les anecdotes de Plutarque qui traitent de la dissémination des secrets politiques commencent par un sénateur qui parle indiscretement à sa femme : voir « Du trop parler », éd. cit., par exemple p. 202-206. Guevara partage cette perception de l'indiscrétion des femmes : c'est la raison la plus importante incitant un favori à se dispenser d'une maîtresse, « deshonneste » ou non : « entre toutes je n'en ay cogneu pas une qui fust secrette : Tellement que tout ce qu'un homme desire estre publié par tout, il n'a qu'à le dire à une femme en grand secret » (Anthoine de Guevarre, *Le Reveille-Matin des courtisans*, op. cit., p. 300-301).

perdues du courtisan qui renonce à la vie de cour, mais aussi le mépris de ceux qui, hors de ses murs, la tiennent en basse estime tout en recherchant des informations qui nourrissent ce mépris. Brantôme reconnaît cet emploi de la culture de la cour contre elle-même quand il remarque le souci de Charles IX pour « les grands pasquineurs [qui] commencèrent pourtant avoir vogue⁵⁰ ». Tout en se régalant des « petits mots joyeux » de ses courtisans, Charles « ne vouloit que le vulgaire en fust abreuvé [...], ne vouloit que [sa cour] fust villipendée et mesestimée, par la bouche de tels causeurs et gallants »⁵¹. La cour devrait se protéger contre de telles révélations : le « vulgaire » représentant ceux qui, à l'extérieur de la cour, connaissent ses histoires sans partager sa culture. La vie intime de la cour, une fois disséminée, pourrait servir à la discréditer.

L'Estoile lui-même indique une distinction importante entre la circulation à l'intérieur et à l'extérieur de la cour. En décembre 1581, il trouve un long poème, un « Pasquil courtizan » qui « fust semé à la Cour » : une composition qui, encore une fois, donne des détails sur les exploits sexuels de Charlotte de Beaune et du duc de Guise⁵². La référence exclusive à la cour suggère que le poème était originaire du Louvre, bien que la séparation entre cour et rue ne puisse être absolue, puisque L'Estoile lui-même a réussi à empêcher une copie. D'ailleurs, il peut être précis sur les lieux où il obtient ses pamphlets. Ceci est une note de 1583 :

Plusieurs autres pasquils, sornettes et vilanies semblables, furent faites et semées sur ceste fouetterie et penitence nouvelle du Roy et de ses mignons, entre lesquelles celles qui suivent (encores qu'elles meritassent, pour la pluspart, le feu avec leurs aucteurs), estoient neantmoins communes à la Cour et à Paris, signes certains d'un orage prest à tumber sur un Estat [...] ⁵³.

Ces pasquils circulaient à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de la cour, et leur ubiquité est considérée par L'Estoile comme le signe d'une catastrophe prochaine. Il est tentant de conclure que c'était précisément la disponibilité publique de tels matériaux diffamatoires et parfois séditieux qui provoqua la prophétie de L'Estoile.

Dans les espaces publics du Palais et de la place de Grève, où L'Estoile entendait les « bruits », le bavardage devenait rumeur – si le bavardage se comprend comme un échange intime et la rumeur comme un échange de nouvelles, même

⁵⁰ *Second volume des Dames*, éd. cit., p. 636.

⁵¹ *Ibid.*, p. 637.

⁵² L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, éd. cit., t. III (1579-1581), p. 170. Ce n'est pas un poème approuvé par L'Estoile : « vilain, scandaleux et meschant », il est rayé du manuscrit A et absent du manuscrit B. Pour un autre poème sur Charlotte, voir *ibid.*, t. V, p. 139-145.

⁵³ *Ibid.*, t. IV (1582-1584), p. 80. Également rayé dans le manuscrit A et absent du manuscrit B.

une esquisse d'histoire⁵⁴. L'exploration que mène L'Estoile des espaces de la production et consommation des pamphlets suggère une topographie de cercles concentriques, liés mais néanmoins distincts, qui commencent avec le public relativement limité de la cour et débouchent sur la publicité sans retenue du Palais de justice. Brantôme, quoique familier de la cour, traverse ces frontières à la recherche d'une gloire posthume grâce à l'impression de ses histoires de dames galantes. Ce faisant, il sait très bien manipuler les deux sens du mépris de la cour, le dégoût du courtisan qui a perdu ses illusions, et le rire de ceux qui ne partagent pas la culture de la cour. Chez Brantôme, le mépris est assaisonné d'une fascination qui ne l'a jamais quitté pour les plaisirs de cour, parmi lesquels les connaissances clandestines. On pourrait en dire autant du *Reveille-Matin des courtisans*, qui prétend donner un aperçu privilégié du moyen de parvenir à la cour, tout en la méprisant. Ces textes suggèrent que c'est justement le mépris de la cour qui constitue sa fascination ultime.

54 Comme dirait Montaigne dans « Des livres », sur la tendance de Froissart à recueillir les bruits : « C'est la matiere de l'Histoire, nue et informe » (*Essais*, éd. cit., II, 10, p. 417 a).

INDEX NOMINUM

- A** _____
- Alaigre (Allègre), Antoine 56, 95, 109, 141, 145, 147, 236, 266.
- Alamanni, Luigi 22, 157, 160, 281.
- Álamos de Barrientos, Baltasar 253-255, 260-261.
- Albert II de Brandebourg, archevêque-électeur de Mayence 8, 67, 72, 75, 78-81.
- Álcala, Jerónimo de 223, 229.
- Alcázar, Baltasar del 198.
- Alciat (Alciato), Andrea 99, 252.
- Aldana, Francisco de 288-289.
- Alexandre le Grand 10, 112, 114, 117.
- Alphonse I^{er}, duc d'Este 154.
- Alphonse X, roi de Castille et de León, Empereur germanique 218, 252.
- Amyot, Jacques 94, 99, 107, 111.
- Aneau, Barthélemy 37-38.
- Angier, Paul 89.
- Anne Boleyn, reine d'Angleterre 144.
- Anne d'Autriche, reine de France 91.
- Anne de Bretagne, reine de France 87.
- Anne de France, *dite* la dame de Beaujeu 88.
- Arce de Otálora, Juan de 192-193, 197.
- Aretino, Pietro, *dit* l'Arétin 52, 155-157
- Argensola, Bartolomé Leonardo de 203-216, 283, 290-291, 295, 298-299, 305-306.
- Ariosto, Alessandro 281.
- Ariosto, Lodovico, *dit* l'Arioste 20-22, 24, 26, 153-157, 163-164, 171, 177, 281-284, 288, 290, 297.
- Asinius Pollion 121.
- Assy, François d' 142.
- Aubigné, Agrippa d' 9-13, 20, 26, 28-29, 91.
- Auguste, Empereur romain 19, 121.
- B** _____
- Bagno, Ludovico da 163.
- Baïf, Jean-Antoine de 40-41.
- Bentivoglio, Ercole 281.
- Benucci, Alessandra 153.
- Béroalde de Verville, François 96-97, 129.
- Berthault de Grise, René 141.
- Berthelet, Thomas 140.
- Bellay, Joachim du 10, 22-27, 35-39, 42-49, 56, 100, 161-163, 167-170, 312.
- Boaistuau, Pierre 171.
- Boccaccio, Giovanni, *dit* Boccace 70, 281.
- Bodin, Jean 92.
- Boileau, Nicolas 19-20, 27.
- Borja, Fernando de 212.
- Boscán, Juan 212, 236, 256, 282-283, 285-286.
- Bouchet, Jean 34-35, 91.
- Bourchier, John, Lord Berners ou Barners 141-142.
- Brant, Sebastian 35, 70, 79.
- Brantôme, Pierre de 93-104.

- Brucioli, Antonio 160.
 Bryan, Francis 142-151.
 Bryan, Margaret 143.
 Buendía, Ignacio de 192.
- C** _____
 Cabrera de Córdoba, Luis 269-273.
 Cabrera, Alonso de 276-278.
 Calvin, Jean 148, 163.
 Carew, Elizabeth 142.
 Carnéade 112, 117.
 Castiglione, Baldassare 7, 19, 51-52, 55-58, 62, 69, 87, 90, 125, 128, 147, 155, 157, 161, 176-187, 236, 256, 294, 308.
 Castillejo, Cristóbal de 192-201, 251.
 Castillo Solórzano, Alonso de 220.
 Catherine d'Aragon, reine d'Angleterre 141, 143.
 Catherine de Médicis, reine de France 87, 102, 161.
 Catherine Howard, reine d'Angleterre 144.
 Catherine Parr, reine d'Angleterre 144.
 Caussin, Nicolas 125, 134-137, 316.
 Cellini, Benvenuto 90-91.
 Cetina, Gutierre de 192, 195, 197-199.
 Chappuys, Claude 51-65, 93, 294, 303.
 Charles IX, roi de France 103.
 Charles Quint, Empereur germanique 8, 63-64, 68, 116, 118, 125-126, 144, 219, 228, 236, 240, 268, 273.
 Charles VII, roi de France 88, 98.
 Chartier, Alain 52-56, 303.
 Chaucer, Geoffrey 147.
 Christine de Pizan 84, 87-88, 91.
 Cicéron 55, 58, 191.
 Cisneros, Alonso de 248.
 Clément VII, pape 144.
- Cobos y Molina, Francisco de los 126-127, 130, 236, 304.
 Colonna, Vittoria 155, 157.
 Commynes, Philippe de 98.
 Concini, Concino 129, 132.
 Contarini, Simón 270-272
 Cotgrave, Randle 146.
- D** _____
 Dante, Durante Alighieri, *dit* 65, 70, 159, 180, 187-189, 281.
 Del Río, Baltasar 192, 194-195, 197.
 Denys de Syracuse 114, 121.
 Des Périers, Bonaventure 97.
 Des Roches, Catherine et Madeleine 86.
 Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois 87, 91.
 Dioclétien 120, 122.
 Diogène 117, 289.
 Dolet, Étienne 145-146.
 Du Fail, Noël 34, 170.
 Du Four, Jean-Baptiste 87.
 Du Lorens, Jacques 136.
 Du Pré, Galliot 89, 143.
 Dunbar, William 147.
- E** _____
 Édouard VI, roi d'Angleterre 139, 144.
 Eich, Johann von 70.
 Élisabeth I^{re}, reine d'Angleterre 11, 139-140, 143, 149.
 Érasme, Didier 70-72, 84, 107-109, 111, 115-119, 122, 159, 191.
 Eraso, Francisco de 203, 210.
 Este, Hippolyte, cardinal d' 21, 159, 163, 282.
 Estienne, Charles 170.
 Estienne, Henri 167.
 Estrées, Gabrielle d' 91.

Étampes, Anne de Pisseleu, duchesse d' 87, 90.

F

Favorinus 121.

Fenton, Geoffrey 150.

Ferdinand d'Autriche, *dit* le Cardinal-Infant 233.

Fernández de Andrada, Andrés 292-293, 295, 298-299.

Fernández de Navarrete, Pedro 261-263.

Fernández de Ribera, Rodrigo 200.

Ferrare, Hercule II d'Este, duc de 153.

Flexelles, Jean de 129.

Florio, John 150.

Fontaine, Charles 89.

Fouquet, Jean 88.

François I^{er}, roi de France 8, 27, 42, 49, 51-53, 57-64, 69, 87, 128, 144, 155, 167, 294.

François II, roi de France 42.

Frédéric II, Empereur germanique 188.

Frédéric III, Empereur germanique 69.

G

Garcilaso de la Vega 282-286.

Germanicus 10.

Gómez de Sandoval y Rojas, Francisco 257, 269.

Góngora, Luis de 295-298.

González de Cellorigo, Martín 261-263.

Gournay, Marie de 84, 86.

Grafton, Richard 145.

Grévin, Jacques 163, 165-167.

Guadagni, Tommasino 160.

Guazzo, Stéphane 93, 315.

Guevara, Antonio de 8, 52, 56, 89, 94-102, 107-115, 120, 125-131, 134-136, 139-151, 171, 191-192, 194, 196,

198, 203-204, 211, 235-236, 240-243, 246, 253, 256, 261, 265-266, 268-269, 273, 275-279, 304-305, 312, 315.

Guillet, Pernelle du 87.

Guise, Henri I^{er} de Lorraine, duc de 102-103.

Guzmán, Alonso Tello de 292.

Guzmán, Gaspar de, comte d'Olivares 258, 263-264.

H

Hadrien, Empereur romain 121.

Hardy, Sébastien 95-96, 125-126, 128-135, 306.

Hellowes, Edward 148.

Henri II, roi de France 87.

Henri III, roi de France 28, 87, 96, 98-99, 108, 123, 168.

Henri IV, roi de France 91, 102.

Henri VIII, roi d'Angleterre 143-144.

Henri de Navarre *Voir* Henri IV.

Herberay Des Essarts, Nicolas 141, 305.

Heredia, Juan de 200.

Héroët, Antoine 89.

Hiéron 119-120.

Hoby, Thomas 147.

Holbach, Paul Henri Thiry d' 32.

Homère 109, 147.

Horace 19-20, 27, 33, 36, 38, 41, 70, 153, 169, 191, 209-210, 214-216, 281, 291, 297, 299.

Hurtado de Mendoza, Diego 192, 198-199, 283.

Hutten, Ulrich von 67-82, 193, 303.

I

Ibáñez de Santa Cruz, Íñigo 271-274, 298.

Isabelle de Portugal, impératrice 240.

J _____
 Jacques I^{er}, roi d'Angleterre et d'Écosse 139.
 Jean II, roi de Castille et de León 130, 257.
 Joseph 135-136.
 Jules César 15, 110, 299.
 Juvénal 19-21, 33, 70, 204, 211, 216, 287, 290, 297-298.

L _____
 L'Estoile, Pierre de 93, 100, 102-104.
 La Boétie, Étienne de 107-108, 117-123.
 La Borderie, Bertrand de 35, 83, 89-90.
 La Bruyère, Jean de 32.
 La Fontaine, Jean de 32.
 La Place, Pierre de 148.
 La Taille, Jean de 20, 22, 24, 26-27, 170.
 Labé, Louise 87.
 La Fayette, Marie-Madelaine Pioche de La Vergne, comtesse de 51.
 Lannel, Jean de 130.
 Le Franc, Martin 83.
 Le Gendre, Marie 86.
 Lemaire de Belges, Jean 9.
 Léon X, pape 153.
 Lerma, Francisco Gómez Sandoval y Rojas, duc de 205, 257-258, 266-273, 276, 291, 295, 298.
 Lipse, Juste 216, 256-257.
 Lope de Vega, Félix de 232, 240-249, 282-287.
 López de Montoya, Pedro 251.
 López de Villalobos, Francisco 192, 194, 196-197.
 Los Cobos, Francisco de 126-127, 130, 236, 304.
 Louis XI, roi de France 96-98.
 Louis XII, roi de France 142.

Louis XIII, roi de France 125, 129, 131, 133, 137.
 Louis XIV, roi de France 27, 88, 255, 316.
 Lucien de Samosate 33, 67, 70, 79, 82.
 Lucilius 21, 33.
 Luján, Mateo 218-219.
 Luna, Alvaro de 130, 257.
 Luna, Juan de 221, 227.
 Luynes, Charles d'Albert, duc de 129-130.

M _____
 Magny, Olivier de 35, 42, 164-169.
 Malaguzzi, Sigismondo 153-154.
 Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne 266.
 Marguerite de France, duchesse de Savoie 163.
 Marguerite de Navarre 9, 62, 86-87, 90, 157.
 Marie d'Angleterre, reine de France 142.
 Marie d'Autriche, impératrice 204, 216.
 Marie de Médicis, reine de France 125, 131-132, 134.
 Marie I^{re} Tudor, reine d'Angleterre 139-141.
 Marlorat, Augustin 148.
 Marot, Clément 9, 36, 167.
 Martí, Juan 219.
 Martin de Braga (saint) 109.
 Maximilien I^{er}, Empereur germanique 75, 117.
 Mazarin, Jules (cardinal) 132.
 Mécène 19.
 Mendoza, Bernardino de 256-257.
 Mendoza, Nuño de 204-205, 208-211, 215, 299.
 Meneses, Jorge de 199-200.
 Mithridate 114.

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *dit* 31-32.

Molina, Tirso de 248-249.

Monluc, Blaise de 83, 91.

Montaigne, Michel de 48, 54, 84-86, 91, 93, 99, 104, 107-123, 163, 311-312, 315.

Montano, Benito Arias 288.

Montemayor, Jorge de 192, 197, 199-200, 287-288.

Montmorency, Anne de 90, 128.

Morales, Alonso de 243.

More, Thomas 70, 72.

Moura, Cristóbal de 270.

Musset, Alfred de 12.

N

Narbona, Eugenio de 255, 258.

Naudé, Gabriel 98.

Navarrete, Bernardino 272-275.

Newberry, Ralph 148.

Nietzsche, Friedrich 27.

Norton, William 148.

Nuñez, Nicolas 142.

P

Parr, William 144-145

Peletier du Mans, Jacques 38, 40, 169.

Perse 33, 204, 216.

Pétrarque, Francesco di ser Petracco, *dit* 14, 48, 70, 97, 109, 160, 166-167, 171, 181-182, 184, 281, 303.

Phalaris 113

Philippe II, roi d'Espagne 8, 141, 205, 219, 240, 249, 252-254, 257, 266-268, 269, 272-283, 291, 298, 306.

Philippe III, roi d'Espagne 8, 203, 205, 207, 212, 216, 240, 252, 258, 261-262, 266, 268-276, 283, 295, 298, 306.

Philippe IV, roi d'Espagne 229, 233, 240, 257, 262-263.

Philippe II, roi de Macédoine 108.

Philoxène 121.

Pibrac, Guy du Faur de 11, 170.

Piccolomini, Aeneas Silvius (futur Pie II, pape) 52, 54, 67, 69-70.

Piccolomini, Alessandro 162, 165-166, 169.

Pierre Lombard 60.

Pirckheimer, Willibald 67, 72-73, 75-78.

Platon 85, 111, 121, 176, 186.

Plutarque 94, 99, 100, 102, 107-123, 256, 258.

Politien, Ange 115.

Poulain de la Barre, François 84.

Puget, Étienne de, sieur de Pommeuse 130.

Puttenham, George 94-95.

Q

Quevedo, Francisco de 221-222, 227, 230, 258, 289, 295.

Quintilien 35-36, 62-63, 113.

R

Rabelais, François 33, 46, 84.

Ramírez Pagán, Diego 199, 200.

Ramplón, Alonso 222.

Refuge, Eustache de 94, 96, 98, 125, 131-136, 315-316.

Régnier, Mathurin 20, 22-31, 312-313.

Renée de France, duchesse de Ferrare 154-155, 163.

Retz, Albert de Gondi, comte de 11.

Retz, Claude-Catherine de Clermont, duchesse de, *dite* la maréchale de Retz 86-87.

Ribadeneira, Pedro de 256.

- Richelieu, Armand Jean du Plessis, cardinal de 132, 137.
- Rochemore, Jacques de 125-131, 305.
- Romieu, Marie de 86.
- Ronsard, Pierre de 10, 20, 22, 24, 26-29, 40, 42, 46, 56, 169.
- Russell, John 149.
- S** _____
- Saavedra Fajardo, Diego 263-264.
- Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de 32.
- Salazar, Eugenio de 192, 197-198, 200-201.
- Salazar, Ambrosio de 315.
- Salinas, Martín de 195, 198.
- San Pedro, Diego de 141-142.
- Sánchez, Miguel 242.
- Sannazaro, Jacopo 9, 168-169.
- Sansovino, Francesco 157, 160, 281.
- Santa María, fray Juan de 258-259, 262.
- Sardanapale 11.
- Sauve, Charlotte de Beaune, baronne de, marquise de Normoutier 102-103.
- Scève, Maurice 9-10.
- Schiller, Friedrich 42.
- Sejanus 132.
- Sénèque 70, 109, 131, 191, 259.
- Serafino dell'Aquila, Serafino Ciminelli, *dit* 157-161.
- Serres, Jean de 148.
- Serres, Olivier de 14.
- Seymour, Edward 144.
- Seymour, Jane 144.
- Seymour, Thomas 144.
- Sickingen, Franz von 81.
- Simonide 119.
- Sirmond, Jacques 137.
- Skelton, John 147.
- Smith, Thomas 146.
- Soranzo, Francesco 269.
- Sorel, Agnès 88.
- Sorel, Charles 131.
- Stein, Eitelwolf vom 75, 77.
- Stromer, Heinrich 68-73.
- T** _____
- Tahureau, Jacques 167.
- Tasso, Bernardo 155.
- Tasso, Torquato, *dit* le Tasse 175-189, 309, 311.
- Thucydide 113
- Tibère, Empereur romain 132, 206
- Torquemada, Antonio de 192, 241, 243, 248.
- Torres Naharro, Bartolomé de 192, 194.
- Trellon, Claude de 30.
- Tymme, Thomas 148-151.
- U** _____
- Ulysse 41, 70, 79-80.
- V** _____
- Vauquelin de La Fresnaye, Jean 20, 22, 26.
- Veale, Abraham 150.
- Velleius Paterculus 132.
- Vic, Méry de 129.
- Villalón, Cristóbal de 192-193, 197, 234.
- Virgile 40-41, 153, 168, 191, 291.
- Vivès, Juan Luis 72, 84, 179.
- W** _____
- Wyatt, Thomas 147.
- X** _____
- Xénophon 117-122, 178, 291.
- Z** _____
- Zúñiga, Francesillo de 192, 195.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine.....	7
Le mépris de cour : Scève, d'Aubigné.....	9
Frank Lestringant	

PREMIÈRE PARTIE FRANCE ET ALLEMAGNE

Satire anti-curiale et émergence du sujet par la négative.....	19
Pascal Debailly	
Des <i>Regrets</i> aux <i>Divers jeux rustiques</i> : un tournant de la satire renaissante ? L'exemple du mépris de la cour.....	33
Bernd Renner	
Comment défendre la cour ? Le <i>Discours de la Court</i> (1543) de Claude Chappuys.....	51
Ulrich Langer	
La critique de la cour dans le <i>Misaulus sive Aula</i> d'Ulrich von Hutten : un exercice de style ?.....	67
Brigitte Gauvin	
« Par mal'heur, les dames peuvent tout ». La première vague d'antiféminisme en France au XVI ^e siècle.....	83
Maurice Daumas	
Histoires secrètes des courtisans : Pierre de Brantôme et la cour méprisée.....	93
Emily Butterworth	

DEUXIÈME PARTIE ÉCHANGES EUROPÉENS

« L'incommodité de la grandeur ». Lectures de Plutarque d'Érasme à Montaigne.....	107
Blandine Perona	
L'éloge paradoxal du favori de cour. La réception de l' <i>Aviso de privado</i> d'Antonio de Guevara en France dans la première moitié du XVII ^e siècle.....	125
Delphine Amstutz	

Les éditions anglaises du <i>Mépris de la cour</i> de Guevara :usages d'une traduction.....	139
Susan Baddeley	
« [...] <i>qui perduto ho il canto, il gioco, il riso</i> » :La satire de la cour entre Italie et France (1540-1580)	153
Concetta Cavallini	

TROISIÈME PARTIE
ITALIE ET ESPAGNE

330

« <i>Fuggo sdegno di principe</i> » : Le renversement du discours courtois dans trois dialogues de Torquato Tasso	175
Silvia d'Amico	
Misères de la cour dans la littérature espagnole de la Renaissance	191
María del Rosario Martínez Navarro	
La critique de la cour d'Espagne par Bartolomé Leonardo de Argensola au tournant du XVI ^e siècle.....	203
Hélène Tropé	
Vil(le) anomie de picaros et évolution de la conception du service dans les Cours ...	217
Cécile Bertin-Élisabeth	
Cour et campagne dans quelques pièces espagnoles de la fin du XVI ^e siècle et du début du XVII ^e siècle	239
Juan Carlos Garrot Zambrana	
Mépris de la cour et art de gouverner dans la littérature politique (Espagne, fin XVI ^e -début XVII ^e siècle).....	251
Alexandra Merle	
De la chronique au sermon : Moraliser la cour au début du règne de Philippe III....	265
Sarah Voinier	
<i>Lejos de la curiosa pesadumbre</i> . Un lieu retranché de la cour : l'épître en vers espagnole du XVII ^e siècle	281
Mercedes Blanco	
Catalogue des ouvrages exposés à la Bibliothèque de la Sorbonne	303
Jacqueline Artier et Isabelle Diry	
Index nominum	317
Association V.L. Saulnier	323
Activités du centre V. L. Saulnier	327
Table des matières	329

